

City du Mans : concilier population en baisse et enjeux d'emplois

Insee Flash Pays de la Loire • n° 125 • Juin 2022

Parmi les *cities* européennes, Le Mans se classe dans le groupe des métropoles de réseau, caractérisé par une moindre présence d'emplois qualifiés ou liés à la polarisation régionale. La population est plus âgée que dans le référentiel composé des 19 métropoles de réseau et tend à diminuer. Le chômage est plus répandu, l'emploi ne présente pas de spécificité sectorielle marquée. Les ménages sont plus souvent constitués d'une personne seule, particulièrement pour les retraités. Les maisons sont plus fréquentes et les ménages plus souvent propriétaires de leur logement. L'usage de la voiture est plus marqué et le taux d'ozone dans l'air élevé.

Depuis trente ans, la métropolisation s'accroît et soulève des enjeux en matière de logements, transports, environnement et qualité de vie. La communauté urbaine (CU) Le Mans Métropole a été créée en janvier 1972. Dans leur définition administrative, les métropoles françaises ne sont pas comparables à leurs homologues européennes. Pour y remédier, Eurostat a défini le concept harmonisé de *city* ► **Méthode** basé sur des critères de densité et de contiguïté de l'urbain.

La city du Mans, une métropole de réseau

La *city* du Mans regroupe Le Mans et Couaines, 2 des 19 communes qui composent la CU Le Mans Métropole

► **Figure 1.** Elle se classe dans le groupe des métropoles de réseau composé de 19 *cities* européennes.

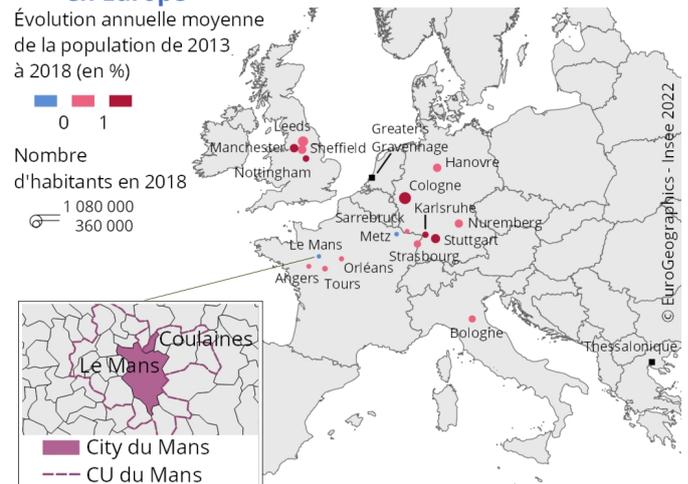
Les métropoles de réseau se caractérisent, d'une part, par un fonctionnement reposant sur des échanges avec les métropoles voisines, ce qui se traduit par une moindre présence d'emplois qualifiés mais davantage d'échanges internationaux. D'autre part, elles se distinguent par une forte présence de population étrangère et d'emplois dans le commerce, mais moins d'emplois liés à la polarisation régionale. Néanmoins, des disparités entre les métropoles de réseau sont notables. Dans cette étude, la *city* du Mans est comparée au référentiel composé des 19 *cities* de la famille des métropoles de réseau.

Une population en baisse et un peu plus âgée

En 2018, la *city* du Mans regroupe 150 900 habitants, soit 7 sur 10 de la CU du Mans. Elle est la *city* la moins peuplée des métropoles de réseau. De 2013 à 2018, sa population diminue de 0,1 % par an, comme la *city* de Metz, alors qu'elle augmente de 0,8 % par an dans le référentiel. Les *cities* du Mans et de Metz sont les seules métropoles de réseau dans lesquelles la population diminue. L'âge moyen des habitants est comparable à celui du référentiel : 39 ans contre 38 ans. Les personnes de 65 ans ou plus sont plus présentes et constituent 20 % des habitants contre 17 % dans le référentiel. La *city* du Mans comporte aussi plus de jeunes de

moins de 25 ans : 32 % des habitants contre 29 % dans l'ensemble des métropoles de réseau. Pourtant, la part des étudiants dans la population est plus faible : 8 % contre 12 % dans le référentiel. Enfin, comme dans la *city* d'Angers, la part de la population étrangère est deux fois plus faible : 6 % contre 14 % dans l'ensemble des métropoles de réseau.

► 1. La city du Mans et les autres métropoles de réseau en Europe



Note : les données sur l'évolution de la population ne tiennent pas compte des *cities* de Greater's-Gravenhage et Thessalonique, en raison de l'absence de données disponibles.

Lecture : en 2018, la *city* du Mans regroupe 150 900 habitants. De 2013 à 2018, sa population diminue de 0,1 % par an.

Sources : Insee, Eurostat, Audit urbain.

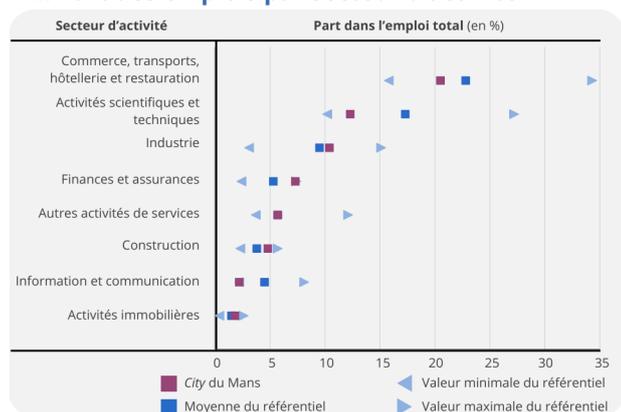
Plus de chômage et d'emplois dans le secteur des finances et des assurances

Dans la *city* du Mans, le chômage est plus répandu et touche, comme dans la *city* d'Angers, 18 % des habitants contre 11 % dans le référentiel. Cette part est la 2^e plus élevée du référentiel, après la *city* de Thessalonique. Ce taux de chômage élevé est notamment à mettre en lien

avec une diminution de l'emploi de 0,5 % par an de 2011 à 2016, alors qu'il augmente de 0,9 % dans le référentiel.

Par ailleurs, dans la *city* du Mans, l'emploi présente peu de spécificité sectorielle marquée par rapport à l'ensemble des métropoles de réseau. Toutefois, le secteur des finances et assurances (7 %) se démarque légèrement avec une part d'emplois supérieure de deux points par rapport au référentiel ► **Figure 2**. De même, l'industrie (10 %) et la construction (5 %) concentrent des parts d'emplois plus élevées d'un point par rapport au référentiel. Trois secteurs d'activité sont au contraire en retrait et concentrent moins d'emplois que dans le référentiel. Ainsi, les activités scientifiques et techniques regroupent 12 % des emplois contre 17 % dans l'ensemble des métropoles de réseau. Cette part est parmi les plus faibles du référentiel, après celles de Tours, Angers et Metz. *A contrario*, elle est la plus élevée dans la *city* de Nottingham (27 %). Le faible développement de ce secteur peut être lié à une moindre présence des diplômés du supérieur : 34 % contre 38 % dans le référentiel. Le secteur de l'information et communication pèse 2 % des emplois contre 5 % dans le référentiel. Cette part est la plus faible du référentiel, avec la *city* d'Angers. Elle est la plus élevée dans la *city* de Karlsruhe (8 %). Enfin, le commerce, les transports, l'hôtellerie et la restauration concentrent 21 % des emplois contre 23 % dans l'ensemble des métropoles de réseau. Cette part est la plus faible dans les *cities* de Stuttgart et Greater's-Gravenhage (16 %) et la plus élevée dans la *city* de Bologne (34 %).

► 2. Part des emplois par secteur d'activité



Note : les parts d'emplois dans l'administration publique et l'agriculture ne sont pas présentées, en raison de l'absence de données disponibles.

Source : Eurostat, Audit urbain.

Plus de retraités vivant seuls et de maisons

La *city* du Mans détient la part la plus élevée de retraités vivant seuls : 17 % contre 12 % dans le référentiel. De façon plus générale, les ménages sont plus souvent composés d'une personne : 46 % contre 44 % ► **Figure 3**. Les familles monoparentales sont aussi légèrement plus présentes et constituent 7 % des ménages contre 6 % dans le référentiel. Par ailleurs, la part de ménages qui vivent dans un logement social est nettement plus élevée : 26 % contre

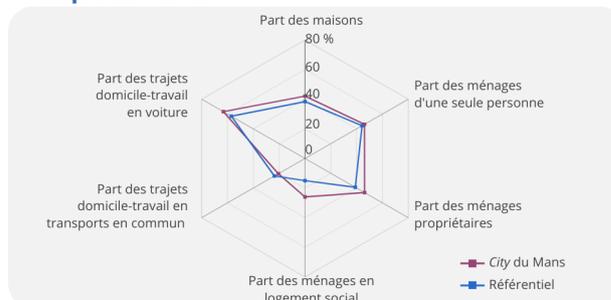
► Pour en savoir plus

- Eurostat, Audit urbain.
- **Composition communale des *cities* françaises.**
- **Hamzaoui L., Rodrigues A.**, « *City* d'Angers : concilier population jeune et enjeu d'emplois », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 124, juin 2022.
- **Clerzeau A., Lapeyre, H.**, « Une qualité de vie plutôt appréciable dans les « *cities* » du Centre-Val de Loire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 12, avril 2015.

15 % dans l'ensemble des métropoles de réseau. Les ménages sont aussi davantage propriétaires de leur logement : 46 % contre 39 %.

Dans la *city* du Mans, les logements sont plus souvent des maisons individuelles : 42 % contre 38 %. Et la part des logements vacants est plus élevée : 9 % contre 7 % dans le référentiel. Par ailleurs, la superficie habitable moyenne des logements est proche de celle du référentiel : 42 m² par personne contre 43 m².

► 3. Indicateurs sur le logement et les modes de déplacements



Lecture : dans la *city* du Mans, 63 % des déplacements domicile-travail se font en voiture contre 57 % dans le référentiel.

Source : Eurostat, Audit urbain.

Fort recours à la voiture pour aller travailler

Dans la *city* du Mans, la voiture est plus souvent utilisée pour aller au travail et constitue 63 % des trajets contre 57 % dans l'ensemble des métropoles de réseau. Les ménages sont davantage équipés en voitures : 0,99 véhicule par ménage contre 0,80. Ce nombre est le 4^e plus élevé du référentiel, après les *cities* d'Orléans, Tours et Metz. Le recours aux transports en commun est moins répandu : 21 % des trajets contre 24 % dans le référentiel. Les modes doux sont moins utilisés : le vélo représente 4 % des trajets et la marche 10 % contre respectivement 6 % et 11 % dans le référentiel.

Le fort usage de la voiture pour aller travailler influe sur la qualité de l'air. Ainsi, dans la *city* du Mans, le nombre annuel de jours où la concentration en ozone dépasse le seuil recommandé est plus élevé (18 contre 16). Ce nombre situe la *city* du Mans à un rang médian des *cities* du référentiel (9^e). En revanche, le nombre de jours où la concentration en particules fines PM10 dans l'air est supérieure au seuil recommandé est plus faible que dans le référentiel : 11 contre 16, comme dans la *city* d'Angers. ●

Louisa Hamzaoui, Amandine Rodrigues (Insee)

► Méthode

Le concept de *city* est issu d'une méthodologie commune à Eurostat et l'OCDE. Une *city* se compose des communes dont la majorité de la population vit dans un centre urbain d'au moins 50 000 habitants, sélectionné à partir de carreaux d'au moins 1 500 habitants par km². Les contours des *cities* sont ceux de l'année 2019.

Le groupe des métropoles de réseau est l'une des 14 classes issues d'une typologie de 103 *cities* européennes réalisée à partir d'indicateurs de l'Audit urbain d'Eurostat. L'audit urbain s'efforce d'homogénéiser les données pour les rendre comparables entre les pays. Cette comparabilité peut occasionner des différences de concept sur certains indicateurs par rapport à ceux utilisés usuellement, comme le taux de chômage par exemple. Des moyennes 2010-2018 ont été utilisées pour la plupart des indicateurs.

Les données sur l'évolution de la population ne tiennent pas compte des *cities* de Greater's-Gravenhage et Thessalonique et celles sur l'évolution de l'emploi de la *city* de Thessalonique, en raison de l'absence de données disponibles.

